

Zeitschrift:	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	49 (2002)
Heft:	4
Rubrik:	Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

Sous le signe du «P»

Chacun le sait, le Conseil des Etats a approuvé le projet de Protection de la population. Dès que le Conseil national se sera lui-même prononcé en sa faveur, l'OFPC sera supprimé et remplacé par la Protection de la population, le fameux «P» du sigle DDPS. Dès lors, la vie de tous les partenaires sera bercée, rythmée devrait-on dire, par PXXI. Même le DDPS a cédé à cette symbolique du nouveau millénaire puisqu'il s'affublera aussi de cette terminaison XXI.

Pour le nouveau directeur de la PXXI, Willi Scholl, le défi commence aujourd'hui. Imaginez la complexité de la tâche qui l'attend quand on sait que PXXI regroupera les unités administratives que sont le Laboratoire de Spiez, la CENAL, l'EM du Conseil fédéral DIPRA et l'actuel OFPC. Les bases de la mission ont été posées par le conseiller fédéral Samuel Schmid le 4 juin: «Il s'agit d'optimiser la coopération et la coordination entre les instruments civils.» Rien que ça.

Bon, comme le dit un article (action, 4/2002, page 38): «Les quatre organes fédéraux rassemblés au sein de la PXXI et grâce à une stratégie commune et une doctrine d'engagement clairement définie, pourront mettre à profit les synergies possibles et améliorer leurs prestations.» Nous voilà rassurés, même si les conclusions de l'article demeurent prudentes en avouant: «La configuration exacte du domaine Protection de la population doit encore être réglée dans les détails.» Espérons donc que cette PXXI ne se transforme pas en P16...

Tout ceci ne devrait pas entamer la confiance des cantons, même si certains d'entre eux se posent déjà des questions sur la réalisation concrète du projet. Comme le disait un des jeunes «loups» du projet: «Donnons du temps au temps.» Il a raison.

C'est pour cela que la rédaction d'action vous souhaite de bonnes vacances.

ORBE ACCUEILLE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACVSPC

Une bonne cinquantaine de membres étaient présents pour l'assemblée générale ordinaire de l'Association Cantonale Vaudoise de la Sécurité et de la Protection Civile (ACVSPC). Au menu: révision partielle des statuts et une conférence du commandant de la Police cantonale consacrée à la Sécurité publique pendant la durée de l'Expo.02. Parmi les invités, on reconnaissait Christiane Langenberger-Jaeger, conseillère aux Etats, et Christian Rey, vice-président de l'USPC.

RENÉ MATHEY

Pierre Mermier, président de l'ACVSPC, a bien montré dans son rapport toute l'importance des actions de l'association vaudoise, tant auprès des autorités cantonales, communales que des autres sections de l'USPC. Malgré une baisse générale des effectifs, l'association augmente régulièrement le nombre de ces membres. Cette année, ce ne sont pas moins de 17 personnes qui sont venues grossir les rangs de l'ACVSPC qui compte maintenant 232 membres.

Quant au projet de modifications des statuts, celui-ci a passé la rampe à la majorité des membres. En dehors des aspects purement «cosmétiques», ces nouveaux statuts permettront de dynamiser l'association. En effet, l'ACVSPC par

le biais de l'art. 2.1 (Membres actifs) s'ouvre à toute personne physique ou morale. Ce qui signifie que l'association est en adéquation avec ses buts et qu'elle a (enfin!) digéré sa fusion avec l'ancienne AVPC (Association Vaudoise pour la Protection des Civils).

En quelques mots, Christian Rey a donné des nouvelles de l'action entreprise par les sections romandes de l'USPC auprès des parlementaires fédéraux. De son côté, l'Union Suisse a décidé d'emboîter le pas à cette initiative. Reprenant in extenso le texte que les Romands avaient réalisé ensemble, l'USPC en a assuré la traduction et l'a adressé à tous les parlementaires alémaniques.

Grâce à cette intervention, les deux vice-présidents de l'USPC seront auditionnés par la Commission de sécurité. Ils auront ainsi l'occasion de développer les raisons pour lesquelles l'Union Suisse, tout en approuvant le concept de Protection de la Population, remet en cause un certain nombre d'éléments importants, susceptibles d'aboutir à une PCI à 26 vitesses et mettre à mal l'aide intercantionale.

Après la partie statutaire, le Major Alain Bergonzoli, commandant de la Gendarmerie vaudoise, a développé le thème: «Sécurité publique et Expo.02, une nouvelle dimension.» □



Pierre Mermier et Christiane Langenberger, conseillère aux Etats.

HISTOIRE D'UNE COLLABORATION VÉCUE

Pirate et Jean-Marc membres de la REDOG

Par la voix d'un conducteur de chien de la REDOG (Gr Genève), le Service d'Assistance Protection de la Population (SAPP) démontre que les partenaires de la future LPPC collaborent de manière efficace. C'est Pirate, le Cocker Spaniel anglais qui raconte son intervention lors de l'explosion de la rue Sismondi à Genève.

RENÉ MATHEY

«C'est en voyant mon maître, Jean-Marc Giroud, dans sa tenue orange de conducteur de chien de catastrophe, que je comprends que la situation est sérieuse. Il faut dire que je l'avais vu partir dans son uniforme de garde-frontière, pour Perly, dès potron-minet. A la caserne principale du SIS, je retrouve Dounaika, une copine d'intervention Border Colley et sa patronne Edith. Nous avons l'habitude, ma copine et moi, de ses moments de grandes tensions où les hommes forment une véritable symbiose avec nous. Nous avons été formés et diplômés ensemble. De plus, nous avons fait nos preuves en novembre 1999 à Düzce en Turquie.

Arrivé sur les lieux, mon maître prend connaissance de la situation et m'explique ce qu'il attend de moi. Comme si je ne voyais pas tous ces véhicules, les sapeurs-pompiers, la police. Un peu à l'écart, une tente gonflable a été montée par le SSA et mise à disposition du piquet catastrophe des Samaritains (PICA). Je croise aussi le regard souriant et apaisant de Denise, une chirurgienne qui a aussi parti-



PHOTO: RM-INFO, CHEXBRES

**Pirate et
Jean-Marc
Giroud.**

cipé à une intervention en Turquie avec nous. J'apprends aussi que les pompiers du CERN sont venus en renfort et explorent le bâtiment en compagnie des spécialistes du SIS.

Tout à coup, l'émotion nous gagne: au même moment, ma copine et moi avons reniflé des molécules humaines, provenant d'une dalle recouverte de gravats; alors nous aboyons pour signaler le fait. Finalement, après avoir dégagé la dalle, mon maître constate que c'est d'une petite fenêtre grillagée donnant dans les caves que s'échappent les effluves des soldats du feu, affairés à leur mission.

Je pars en exploration. Des restes de nourritures ne détourne même pas mon attention. En crapahutant sur un enchevêtrement de meubles écrasés et de pans de murs abattus, me voilà aspirée vers le bas. Je tombe sur un lit qui proteste en expulsant un nuage de

poussière. Ouf! pas de bobos; nous reprendons nos recherches mais nous ne trouvons rien. C'est Jean-Marc qui me donne la bonne nouvelle: la personne manquante est retrouvée saine et sauve chez des connaissances.

Nous voilà au repos. Assez fier tout de même d'avoir manifesté, une fois de plus, l'amour que nous portons aux humains. La conclusion, je la laisse à mon maître. Ouah!»

De gros moyens

Cet événement, sans conclusion dramatique autre que matérielle, nécessite non seulement de gros moyens, mais une cellule de conduite efficace ainsi qu'une coordination éprouvée de chaque partenaire.

Par exemple, après l'exploration et la mise en sécurité des lieux par les sapeurs-pompiers, les recherches minutieuses effectuées par les chiens et leurs conducteurs, la cellule de soutien psychologique œuvrait déjà dans la rue.

De leur côté, la PCi et le SAPP ont ouvert un abri. Ils ont réussi à préparer et servir plus de 300 repas chauds, aux victimes et aux sauveteurs (en moins de deux heures!).

Et Jean-Marc Giroud de conclure: «Que ce soit au niveau local ou international, l'être humain fait preuve d'une grande solidarité face au malheur qui le touche. Malheureusement, celle-ci disparaît sitôt la situation normalisée.» □

Article rédigé sur la base de la documentation fournie par Jean-Marc Giroud.

UNION FRIBOURGEOISE DE LA PROTECTION CIVILE (UFPC)

«La PBC est un devoir moral»

L'UFPC a tenu son assemblée générale devant une bonne quarantaine de membres. Sans faire de bruit, la Protection des biens culturels (PBC), malgré la modestie des moyens qui sont mis à sa disposition, fait son chemin. Convaincre les partenaires de la future Protection de la population de «mieux» collaborer; tel était le thème développé par Rose-Evelyne Maradan, adjointe à la section des biens culturels de l'OFPC et par Yvan Audrey, responsable des biens culturels meubles du canton de Fribourg.

RENÉ MATHEY

Dans son rapport, Jean-Pierre Dorand, président de l'UFPC, a mis l'accent sur la réorganisation de la politique de sécurité du pays, avec, en arrière-plan, les événements du 11 septembre 2001 a vu la poursuite des

préparatifs de la loi militaire et de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPC).

Pour lui, le canton de Fribourg est bien sûr concerné et l'UFPC a dû se prononcer sur ces projets de lois. Sans entrer dans les détails, l'association a exprimé des remarques et fait des propositions d'amendements sur des points jugés cruciaux:

- la nécessité pour la Confédération de donner l'instruction de base et d'y participer financièrement, à l'instar des forces armées
- le risque de créer, en fonction des moyens financiers et des dangers encourus différents, des protections civiles disparates
- la volonté de doter la PCi renouvelée de moyens motorisés.

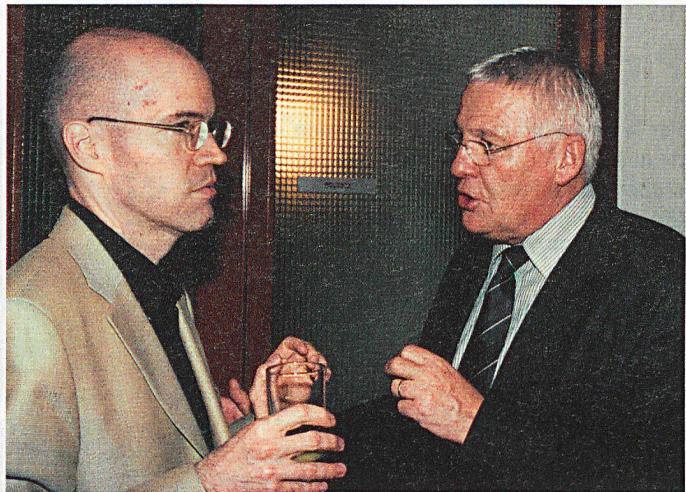
Pour Jean-Pierre Dorand, le regroupement des associations romandes, sœurs de l'USPC,

a permis une action commune auprès des parlementaires fédéraux des cantons de Suisse occidentale pour faire entendre la voix de l'institution PCi, qui est et demeure un des piliers de la protection de la population. D'ailleurs, à l'instar de l'armée, la PCi est le seul partenaire à figurer dans la Constitution fédérale.

Retenant la balle au bond, Christian Rey, vice-président de l'USPC a rapidement retracé les différentes étapes qui aboutissent aujourd'hui à la présentation du projet de loi sur la LPPC. C'est en 1997 déjà, lors du séminaire d'automne de Schwarzenbourg, que les délégués ont été stupéfaits d'apprendre la tentation de supprimer la protection de la population pour des motifs qui ont été estimés n'être que financiers. Ainsi, un des moyens de diminuer les charges fédérales consistait à donner aux cantons la compétence de gérer et de financer la PCi. La procédure de consultation a recueilli les avis et opinions de toutes les parties concernées, y compris celles de l'USPC. Malgré les remar-



Rose-Evelyne Maradan,
adjointe à la
section des
biens culturels
de l'OPC.



PHOTOS: RM-INFO, CHEBRES

ques formulées notamment par les sections, le projet de loi n'a pas été modifié. Le Conseil fédéral a accepté le projet et remis celui-ci aux Chambres pour délibérer. La suite, on la connaît, puisque les sections de la Suisse occidentale se sont regroupées pour créer un rapport, rapport qui a été adressé à tous les parlementaires fédéraux.

Ainsi, toutes ces actions n'auront pas été vaines puisque les deux vice-présidents de l'USPC présenteront leurs remarques devant la Commission de sécurité.

La PBC à l'honneur

La Protection des biens culturels, même si elle est « intégrée » à la Protection civile n'a pas encore développé tous ces effets. On ne peut pas dire qu'elle fait partie de la planifi-

cation générale, au même titre que celle des dangers. Et pourtant, ce sont les mêmes menaces qui pèsent sur les biens culturels, qu'ils soient mobiliers ou immobiliers. La section des biens culturels part donc en croisade et tente de multiplier les cours de formation, aussi auprès des partenaires que sont les sapeurs-pompiers et la police.

Par exemple, souligne Rose-Evelyne Maradan, les sapeurs-pompiers doivent connaître en cas d'incendie les mesures de préservation à prendre, voire à collaborer avec les spécialistes formés de la PCi. Une bonne préparation et une planification efficace d'intervention permettent d'éviter la perte d'objets inestimables. C'est la raison pour laquelle les cours de formation à la PBC ont débuté avec les corps de sapeurs-pompiers. C'est le cas

notamment à Wil (SG) où un groupe de PBC collabore étroitement et depuis de nombreuses années avec les soldats du feu. Ainsi, le groupe PBC a élaboré un plan global d'intervention concernant l'ensemble des biens culturels répertoriés et l'a mise à la disposition des pompiers (N.d.l.r.: voir revue Forum 1/200, édité par la PBC, en page 40 – article très fouillé de Beda Sartory).

Pour Yvan Audrey, la protection des biens culturels est un devoir moral. Ces biens contiennent les racines de chacun et sont les dépositaires de l'identité locale. Le canton de Fribourg progresse dans la mise sur pied de cours. En revanche, le canton manque cruellement d'abris; il n'en existe que 5 (!). L'appel est lancé. □

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'UNPC À HAUTERIVE

Sous le signe du Laténium...

L'Union Neuchâteloise de la Protection Civile a tenu son assemblée à Hauterive. Plus de soixante membres étaient présents pour prendre connaissance de l'évolution du projet de Protection de la population. On notait aussi la présence de Rémy Schenker, conseiller national, Christian Rey, vice-président de l'USPC ainsi que de tous les présidents des autres sections romandes. Première sortie, dans le cadre de l'UNPC, de Claude Gaberel, le nouveau patron du Service de la sécurité civile et militaire.

RENÉ MATHEY

Tout a commencé, pour une quarantaine de membres, par la visite du Laténium. Le superbe parc et musée d'archéologie situé au bord du lac à St-Blaise. Ce retour aux sources, sans doute voulu par les organisateurs, pouvait être ressenti comme une invitation à entrer

de plain-pied dans le concept de Protection de la population. Mais aussi, à ne pas laisser mettre « au musée » la Protection civile.

C'est une exposition permanente qui permet aux jeunes, et aux moins jeunes, de s'immerger dans 500 siècles d'histoire régionale et européenne. Comme le dit le texte

de présentation: «A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'époque des hommes de Néandertal, de la surface du sol aux profondeurs des cavernes jurassiennes, le parcours du visiteur franchit une à une les étapes marquées par l'évolution humaine, les techniques, l'environnement.»

PHOTOS: RM-INFO, CHEBRES



Le chaland gallo-romain de Bevaix.

Le visiteur se laisse très rapidement surprendre par la magie des lieux. Un festival de sons et de silence, de couleurs et de méditation. C'est le choc de la découverte, de tout ce qui fait notre quotidien. Cela n'a rien d'un parc médiéval, tel qu'on le conçoit aujourd'hui. Tout est minutieusement ordonné, scientifiquement agencé, mais aussi présenté de façon presque ludique. Tout devient simple, compréhensible, palpable. Bref, le Laténium n'a rien d'un musée poussiéreux, statique, à l'étiquetage stérilisé. Il vaut largement plus qu'un détour, d'autant qu'il met régulièrement en scène des expositions temporaires. La prochaine, consacrée à: Objectif passé, traitera d'archéologie et photographie jusqu'au 20 décembre 2002. On pourra y découvrir, entre autres, 125 ans de recherches archéologiques en images. De la fouille du dolmen de Colombier en passant par les grands chantiers autoroutiers. Et bien d'autres encore.

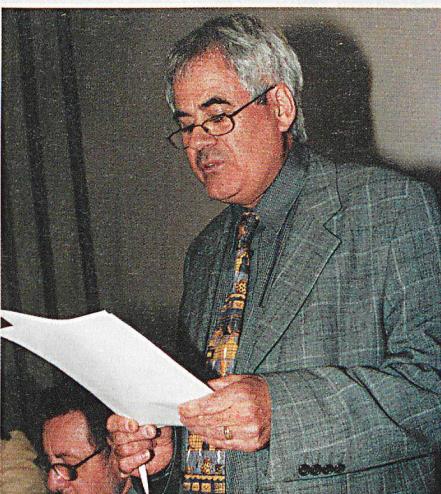
Une assemblée rondement menée

Dans son rapport, Michel Tardin, président de l'UNPC, a informé les membres sur l'évolution de la future LPPC. Il a notamment souligné que «...personne ne remet en cause le bien fondé d'une révision de la loi, mais pas à n'importe quel prix en ce qui concerne la PCi». Pour lui, l'impression que l'on peut avoir dans le terrain, c'est la politique du fait accompli. Tient-on véritablement compte de la sécurité de notre population, ou s'agit-il de contingences purement financières? Ce qui ne réjouit pas forcément les membres de l'UNPC, ce sont ces changements continuels. D'autant plus qu'il a fallu des années pour convaincre la population, mais aussi les membres de la PCi, du bien-fondé et de l'efficacité de la protection civile.

A signaler encore que l'Union se porte bien; les membres augmentent régulièrement et les finances sont saines. Le regroupement des achats pour les OPC donne de bons résultats et l'UNPC poursuivra cette politique

par le biais de sa Commission technique. On signalera encore que le président, ainsi que l'ensemble des membres du Comité, ont vu leur mandat renouvelé par l'assemblée.

Claude Gaberel, Chef du Service de la sécurité civile et militaire d'emblée indique que



Michel Tardin, président de l'UNPC.



Claude Gaberel: «Par le biais du financement ou du non-financement de tout ou partie de l'instruction ...»

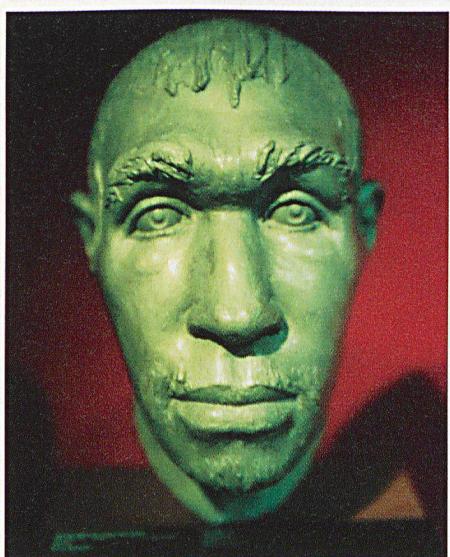
son exposé devait répondre aux nombreuses questions, aux interpellations, voire à quelques critiques qui lui ont été adressées. «Pour vous toutes et tous, vous le savez, les dix dernières années ont généré de nombreux changements dans notre environnement et plus particulièrement dans le domaine de la sécurité... Face à cette situation, il faut se garder de trop d'angélisme, ne pas descendre dans tous les domaines de la sécurité au-dessous d'un seuil qui nous rendrait vulnérable face aux nouveaux risques émergeants.» Et de poursuivre en citant le rapport Brunner qui est à la base du nouveau concept de protection de la population et d'Armée XXI, actuellement en examen aux Chambres fédérales: «Je dissocie le dispositif de Protection de la population de la partie stricte de la Protection civile. Même si, dans ce canton, le concept de sécurité civile sera réalisé dans l'entité protection civile aussi au profit de la protection de la population générale.»

Pour Claude Gaberel, de telles réorganisations ont des implications si larges sur l'organisation d'un canton que l'on pourrait presque parler de «révolution», tant les changements seront profonds dans tous les domaines. Il indique qu'il y a plus de quinze mois, Monika Dusong a mandaté Pierre Blandenier et lui-même pour examiner dans quelle mesure il ne fallait pas calquer l'organisation cantonale sur celle de la Confédération. Claude Gaberel de préciser: «Des conférences gouvernementales se sont déjà réunies dans le domaine des affaires militaires et de la PCi. Un projet est en cours pour réunir et fusionner avec la conférence des directeurs du Service du feu dans l'avenir.»

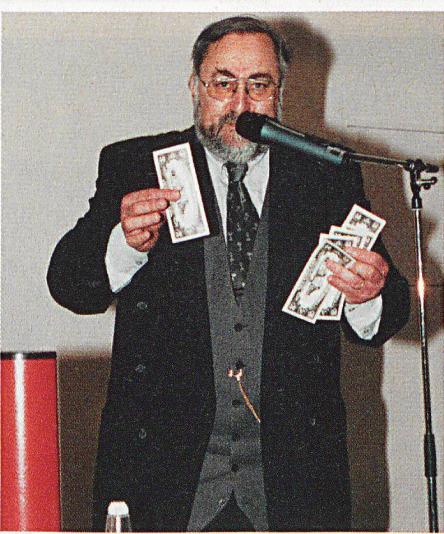
Claude Gaberel a encore donné connaissance à l'assemblée de la stratégie qui devrait conduire à la mise sous toit d'un concept cantonal de sécurité civile. Cette stratégie passera par un diagnostic des risques, par une pré-étude des organisations PCi, des sapeurs-pompiers. L'idée étant de posséder un instrument pouvant fonctionner en parallèle, la PCi devenant le partenaire direct des sapeurs-pompiers.

Un autre domaine auquel tient Claude Gaberel est celui de l'instruction. Pour lui, à l'avenir, il faudra définir dans quels domaines il y a lieu de mettre l'accent par rapport à la nouvelle mission de la PCi (!). Et de poursuivre sur le chapitre de la régionalisation: «Car les organismes qui sont déjà régionaux le seront encore plus demain. Quel sera le rôle des communes dans ce nouvel environnement? Car ici, la Confédération, par le biais du financement ou du non-financement de tout ou partie de l'instruction, obligera les cantons à faire des choix dans le domaine organisationnel et dans celui de l'instruction.»

C'est un spectacle de magie, offert par Pierre-François Haller, Chef OPC de Marin, qui clôturera cette assemblée. On ne saura sans doute jamais s'il s'agissait encore d'un clin d'œil des organisateurs. □



Un de nos ancêtres à tous.



**Pierre-François Haller:
«Comment faire plus avec moins ...»**

**Le bandeau cachant l'inscription:
«Maison du feu + PCi» est retiré.**

Les clés sont remises à Pascal Bonvin par Eric Kamezind.



ÉVÉNEMENT SUR LE HAUT-PLATEAU

Inauguration de la maison du feu et de la PCi

Après de nombreuses années de tractations, les 6 communes du Haut-Plateau – Chermignon, Igogne, Lens, Mollens, Montana, Randogne – se sont unies pour construire une nouvelle maison du feu dans laquelle a été intégrée la protection civile.

RENÉ MATHEY

Deux jours de fête du côté de Crans Montana Aminona, pour l'inauguration de la nouvelle maison de la population, comme l'a si justement qualifiée Marius Robyr, en ajoutant que le hasard a voulu que cette inauguration coïncide avec les débats aux Chambres fédérales.

Et selon David Schnyder c'est la première fois, dans le pays que se fait une construction dans laquelle cohabitera sapeurs-pompiers et protection civile. Ce qui, pour lui, va bien dans le sens de la prochaine mise en place du concept de protection de la population.

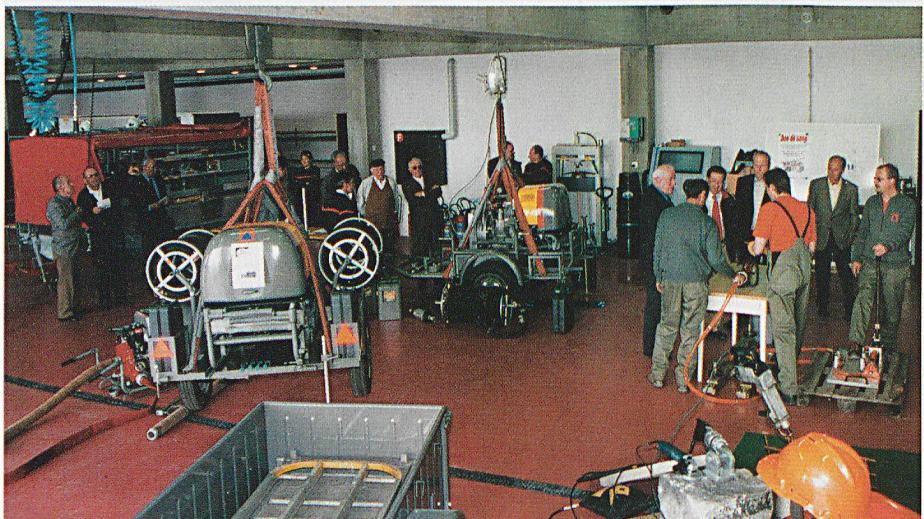
Mais faisons tout d'abord un peu d'histoire. Selon Marius Robyr, il y a presque trente ans que les responsables du corps des sapeurs-pompiers ont attiré l'attention des autorités communales sur la nécessité de mettre à la

disposition du service du feu des locaux appropriés. C'est en 1989 que le choix s'est porté sur le projet de la Moubra. En décembre 1998, toutes les conditions étaient réunies et les travaux ont été menés à terme en 2002, conformément aux plans établis.

Sapeurs-pompiers et protection civile ont travaillé ensemble au bon déroulement de ces

journées. Le vendredi, la PCi a invité les écoliers à participer à quelques démonstrations. Le lendemain, toute la population était conviée pour l'inauguration du nouveau centre.

En remettant les clés symboliques à Pascal Bonvin, cmdt du CSI, Eric Kamezind s'est félicité de cette belle réalisation dédiée, avant tout, à la sécurité de la population. □



La surface dévolue à la PCi.



David Schnyder: «C'est la première fois dans le pays que se fait une construction abritant les pompiers et la PCI.»

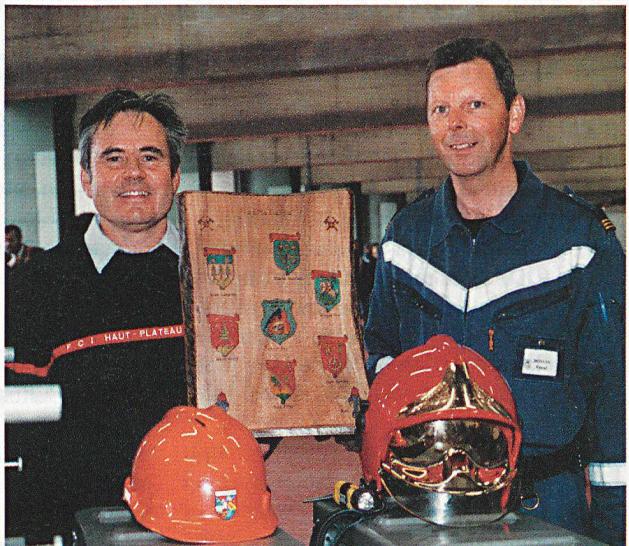


Les pompiers défilent devant la population.



Cinq générations de commandants du feu (ils se reconnaîtront).

Jean-Paul Bonvin et Pascal Bonvin.
Deux institutions pour une même cause.



PHOTOS: RM-INFO, CHEVREBRES



**Sac à dos
en toile**

bleu foncé,
offrant beaucoup de place,
3 poches extérieures.

Prix Fr. 34.-

Commandes:
Union suisse
pour la protection civile
Case postale 8272
3001 Berne
Téléphone 031 381 65 81
Fax 031 382 21 02

Le rythme à votre poignet!

La nouvelle montre-bracelet de l'USPC est un produit suisse. élégante avec ses chiffres noirs sur fond gris argent, son boîtier est métallique. Elle donne non seulement l'heure exacte, mais indique aussi la date. Protégée contre les projections d'eau, elle se pare d'un bracelet bleu marine en cuir. Le logo bleu et orange de la protection civile est du plus bel effet.

Commandes:
Union suisse
pour la protection civile
Case postale 8272
3001 Berne
Tél. 031 381 65 81
Fax 031 382 21 02



Fr. 54.-

Le prix s'entend par pièce,
plus 7,6 % de taxe sur la valeur
ajoutée et frais de port